

Info : Collecte des déchets non assurée le 1er mai

Lundi 1er mai, Fête du travail, est le seul jour férié de l'année où aucune collecte des déchets n'a lieu.

À Gentilly, les ordures ménagères des zones pavillonnaires et petits collectifs ne seront collectés qu'au prochain passage, soit le jeudi 2 mai. Quant aux bacs jaunes, ils seront collectés le vendredi 3 mai.

Concernant la collecte des ordures ménagères des grands collectifs, professionnels et les habitats situés le long des grands axes (avenue Jean Jaurès, Paul Vaillant Couturier et rue Charles Frérot), **elle sera reportée au 2 mai.**

Ne seront pas assurées, les collectes :

- Collecte du verre des grands collectifs (reportée au 2 mai)
- Collecte des encombrants (annulée)
- Collecte des dépôts sauvages pied des PAV (reportée au 2 mai)

Publié le 30 avril 2024